

## Matériel disponible à la Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes



Panneau routier..... 30 € l'unité

*Obligatoire pour la chasse du grand gibier en battue le long des axes routiers et des voies goudronnées ouverts à la circulation publique traversant ou jouxtant la battue.*



Pancarte jours de chasse ..... 5 € l'unité

**Sans mois de février**

*Pour l'affichage des jours de chasse en battue du grand gibier.*



Pancarte jours de chasse ..... 7 € l'unité

**Avec mois de février**

*Pour l'affichage des jours de chasse en battue du grand gibier.*